

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

I. XXIII, No 10

Montréal, Octobre 1917.

50 cts par an.

ALLIANCE NATIONALE A OTTAWA

Dimanche soir, le 23 septembre dernier, à Ottawa le Cercle Eugénie de Guérin de l'Alliance Nationale a remporté un gros succès d'organisation. Plus de six cents personnes n'ont pu trouver accès dans le théâtre Français où se trouvaient massés au delà de deux mille spectateurs. Un fort joli programme a été rendu, comprenant la spirituelle comédie de Labiche et Martin "Le voyage de M. Perrichon", ainsi que du chant superbe et de l'excellente musique.

En outre, M. Charles Duquette, 1er vice-président général et inspecteur en chef de l'Alliance Nationale, a prononcé un discours plein d'apogées, montrant le rôle bienfaisant de la mutualité, et attirant surtout l'attention sur les avantages de toutes sortes que l'Alliance Nationale apporte à ses membres. Au cours de ses remarques, M. Duquette a rappelé combien l'Alliance Nationale avait été heureuse de pouvoir organiser les Canadiens-français d'Ottawa à contempler le Monument National. Une salve d'applaudissements a accueilli les paroles de M. Duquette quand il a mentionné que l'Alliance Nationale a prêté \$30,000 dans ce but. M. Duquette a été sur la foule une excellente impression.

M. le notaire F. A. Labelle, de Hull, l'un des directeurs de l'Alliance Nationale, avait été chargé de présenter M. Duquette au public. Il est en termes fort appropriés que M. Labelle, et acquitté de sa tâche, terminant sa brève allocution par des remerciements à Madame la Présidente du Cercle Eugénie de Guérin, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont aidé à mener à bien l'organisation de la soirée.

Il nous fallait maintenant parler des intermèdes du "Voyage de M. Perrichon", nous devons des compliments à tous les acteurs qui ont paru en scène. M. Joachim Sauvé a fait un rôle de Perrichon idéal et il a été fortement secondé par MM. Mercier, Labelle, Dupuis, Boucher, Lambert, Charlebois et Lajoie. Quant aux rôles féminins, Mlle Beaudet s'est surpassée dans le rôle de Madame Perrichon, et Mlle Racicot a rendu avec beaucoup de charme exquis le rôle de la belle Henriette.

Dans les chansons qu'il a interprétées, M. Charles Marehand, un fervent disciple de Botrel le propagateur de la "Bonne Chanson" en Ontario, a été des plus heureux. Trois fois M. Marehand a dû revenir devant la foule, et il est difficile de dire laquelle des trois chansons chantées a obtenu le plus de faveur. M. Wilfrid Charette, un jeune pianiste d'avenir, accompagnait M. Marehand.

Dans un trio de Beethoven, Mlle Juliette Gagnon, violoniste de grand talent, M. Alexandre Gagnon, violoncelliste, l'un de nos meilleurs artistes locaux, et Mlle Irène Thibault, pianiste remarquable, ont obtenu des applaudissements mérités.

L'orchestre était dirigé par M. le Dr Henri Lamboise.

Dans le milieu de la représentation une collecte a été faite, chacun étant libre de donner ce qu'il



Mme MAURICE MORISSETTE, Présidente Cercle Eugénie de Guérin No 455.

voulait. La recette recueillie servira à organiser un grand euehre au cours de l'hiver prochain.

De jour en jour l'Alliance Nationale devient plus populaire en Ontario, et la séance de dimanche dernier a fait connaître davantage encore au public de la Capitale, une société qui n'a d'autre but que d'aider au bien-être moral et économique des Canadiens-français.

L'exécutif du Cercle Eugénie de Guérin, qui se compose de Mme Osias Sauvé, substitut, de Mme Maurice Morissette, présidente, de Mlle Eugénie Bérubé, vice-présidente, de Mlle Germaine Patry, secrétaire, de Mlle Alexandrine Parizeau, trésorière, de Mme Valmore Boudreault, commissaire-ordonnatrice, et de Mme Nelson Gagnon, introductrice, a reçu les plus chaleureuses félicitations pour l'immense succès qu'il a couronné le travail d'organisation.

M. Alfred Reny, d'Ottawa, une figure bien connue dans le monde de la mutualité, a égale-

ment participé à la bonne réussite de la soirée.

Bref, on assure que M. Duquette est revenu enchanté du voyage qu'il a fait à Ottawa où la mutualité fait de si constants progrès.

La santé est plus appréciée de ceux qui en sont privés que de ceux qui en sont favorisés.

Deux soldats sont tombés au cours d'un engagement et sont étendus sur le champ de bataille. Après quelques heures d'attente, l'un dit à son compagnon.

—Avance, Jos. C'est le temps, on peut, peut-être, se sauver.

—Je ne suis pas capable, je suis blessé à la jambe.

—Ca ne fait rien. Embarque sur mon dos, je vais te porter.

Une pause, puis, après avoir réfléchi, Jos:

—T'es malin! C'est la croix pour toi et une... autre balle pour moi.

Grand Concours de Recrutement

Du 1er octobre au 31 décembre 1917.

PAR DECISION DE L'EXECUTIF

Droits d'Entrée

Article 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

- Pour un certificat de \$ 250.—\$1.
- Pour un certificat de 500.—\$1.
- Pour un certificat de 1,000.—\$1.
- Pour un certificat de 2,000.—\$2.
- Pour un certificat de 3,000.—\$3.

(b) Les droits d'inscription à la caisse des malades sont les suivants:

- Inscription simple..... \$0.50
- Inscription double..... 1.00

Récompenses offertes par l'Exécutif:

Article 2.—1.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$250., \$500.—\$1.

2.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$1,000, \$2,000. et \$3,000.—\$2.

Prix d'Honneur

3.—En plus des récompenses mentionnées aux paragraphes 1 et 2 du présent article, les proposeurs auront droit:

(a) Pour 5 membres, à un loquet scapulaire en or pour dames, ou à une chaîne de montre en or pour hommes;

(b) Pour 10 membres, à une montre en argent.

(c) Pour 15 membres, à une montre en or.

Article 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er mars 1918.

Article 4.—Les organisateurs et recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

CHS DUQUETTE

Insp. en Chef.

NOUVEAUX CERCLES ET BUREAUX DE PERCEPTION

Cl. Thellier de Poncheville No 462.—Etabli à Brunswick, (Maine), E.U., institué le 2 mai 1917; organisé par M. Av. Bourbonnière et installé par ce dernier, le 28 mai 1917. Officiers: Sub. P.G., Mlle Marie-Louise Gamache; Prés., Mlle Adèle Jacques; Vice-Prés., Mme Alphonse Caouette; S.-A., Mlle Cécilia Normand; Trés., Mlle Marie-Anne Gamache; Comm., M. Nap. Gamache; Introd., M. Alb. Fournier; Md.-Ex., M. Dr Henri Lambert.

Cl. Rosa Bonheur No 463.—Etabli à Lachine (Jacques-Cartier), P.Q., institué le 7 juin 1917; organisé par Mme S. C. Price et installé par M. Chs Duquette, I.C. Officiers: Sb. P.G., Mme Edgar Leduc, Prés., Mme S. Bournet; Vice-Prés., Mme A. St-Denis; S. A., et Trés., Mlle Albina St-Denis; Md. Ex., M. R.-A. Archambault; Comm., Mme A. Dieaire; Introd., Mme Achille Roy.

B. P. Jeanne de Montfort No 357, à Montréal, (paroisse St-George), institué le 7 juin 1917; organisé par Mme J.-E. Beaulieu et installé par M. Chs Duquette, I.C.—Comité de Surveillance: Mme J.-M. Boisvert, Prés.; Mlle Marie-E. Trudel et Mme A. Gravel, Per., Mme

J.-E. Beaulieu. Md. Ex., M.M. E. Gaudet et H.-G. Coupal.

B. P. Marguerite d'Anjou, No 359, à Montréal, (paroisse St-Jean Berchmans). Institué le 12 juin 1917; organisé par Mme J.-W. Bastien et installé par M. Chs Duquette, I.C.—Comité de Surveillance: Mme J.-B. Guenet, Prés. Mme Zotique Marsan et Mme A. Belisle. Per., Mme J.-C. Legris; Md.-Ex., M. Zénon Brunet.

B. P. Ste-Rose, No 360, à Ste-Rose, (Dorchester), P.Q. Institué le 3 juillet 1917; organisé et installé par M. Agésilas Kirouac, Org. Comité de Surveillance: M. L.-F. Corrivault, Prés. M.M. André Gallant et Adolphe Poulin; Per., M. Alphonse Fournier.

B.P. Hocquart, No 361, à St-Eloi (Portneuf), P.Q. Institué le 17 juillet 1917; organisé et installé par M. Damase Darveau. Org. Comité de Surveillance: M. Pierre Cardinal, Prés. M.M. Roch Courteau et Eugène Perron. Per., M. P.-E. Levesque.

B.P. St-Justin No 362, à St-Justin (Maskinongé), P.Q. Institué le 18 juillet 1917; organisé et installé par M. T. Shiller, Org. Comité de Surveillance: M. Hormidas Comtois, Prés. MM. Eugène Lebeau et Oscar Paquet. Per., M. William-H. Gagné.

B. P. St-Prosper No 363, à St-Prosper (Dorchester), P.Q. Institué le 19 juillet 1917; organisé et installé par M. Agésilas Kirouac, Org. Comité de Surveillance: M. Alzire Tardif, Prés. MM. J. B. Laroche et Eugène Dumont. Per., M. Liguori Bérubé.

B.P. Ste-Ursule No 364, à Ste-Ursule (Maskinongé), P.Q. Institué le 24 juillet 1917; organisé et installé par M. T. Shiller, Org. Comité de Surveillance: M. Raoul Lessard, Prés. MM. Camille Lambert et Joseph Morin. Per., M. J.-E. Lemyre.

B.P. Derry, No 366, à Derry, (New-Hampshire), E.U. Institué le 13 août 1917; organisé et installé par M. Nap. Brouillette, Org. Comité de Surveillance: MM. Amédée Lavoie, Prés., M. Joseph Gendron et Mme Arthur Veilleux. Per., M. Chs St-Laurent.

B. P. Tingwick No 367, à St-Patrice de Tingwick, (Arthabaska), P.Q. Institué le 4 septembre 1917; organisé et installé par M. Agésilas Kirouac, Org. Comité de Surveillance: Rév M. J. O. Morel, Prés., MM. Irénée Giroux et A. Rivard. Per., M. J.-C. Beaudoin.

DE LA NECESSITE DE VAINCRE.

Par une coïncidence, évidemment voulue, au moment même où le nouveau Chancelier tente de parler haut afin de rassurer le pays et de galvaniser les énergies défaillantes, un opuscule répandu à profusion chez nos ennemis vient apprendre aux masses crédules que le Destin pose, aujourd'hui, à l'Allemagne, le dilemme redoutable qui tourna déjà le monde latin, il y a quelque 2200 ans, au cours de la lutte sans merci de Rome contre Carthage. Comme alors—dit cet opuscule—il faut que l'un des deux adversaires succombe, écrasé, et disparaisse à jamais. Donc, pas de paix difficile, même honorable; pas de trêve trompeuse, même utile; pas de transactions avec le camp ennemi, même si ces transactions ne sont engagées et conduites qu'avec une extrême prudence. Le conflit actuel est de ceux qui ne peuvent se résoudre que par la défaite complète d'un des adversaires. D'ailleurs, seule cette solution assurera à l'univers une paix durable et récompensera le vainqueur des sacrifices énormes qu'il aura eu la force de supporter. Mais, tandis que les pan-

germanistes développent cette thèse radicale, quelques timorés à la remorque d'un groupe très international de pacifistes bélautes lancent à tous les échos, des ridicules appels à la généralité des belligérants. Selon le point d'où ils partent, ces appels s'inspirent de mobiles différents. C'est ainsi que ceux qui viennent de Rome invoquent la loi chrétienne de la fraternité universelle et de la miséricorde, tandis que les autres, de Stockholm, de Berne ou de Madrid, affectent de trouver dans les tapageuses déclarations des premiers l'expression d'un programme antimilitariste, voire même révolutionnaire, dont la réalisation imposerait la paix. Mais tous n'ont qu'une même formule: ni vainqueur, ni vaincu. Deux thèses diamétralement opposées se disputent donc, en ce moment, le domaine des consciences. Comme il est naturel les Alliés font leur la théorie pangermiste et repoussent énergiquement celle des hommes de Kienthal, de Stockholm et de Rome, parce qu'ils estiment avec raison que les gens habitués à toutes les intempéries et à toutes les vengeances de même que ceux aveuglément épris des plus folles utopies, n'ont nullement qualité pour s'entretenir dans une discussion aussi formidable. D'autre part, les quelques neutres qui restent encore simples spectateurs de l'immense tragédie se montrent profondément convaincus que le conflit ne pourra se terminer que par la victoire écrasante de l'un des deux groupes de belligérants. De sorte que l'opinion généralement répandue est qu'une paix boiteuse est impossible, parce que cette paix ne marquerait pas la fin, mais seulement un arrêt momentané du fleau que nous subissons depuis tant de mois. La guerre actuelle, en effet, n'est pas une guerre de conquêtes, d'indépendance ou de dynastie. C'est une tragédie voulue, et longuement préparée par deux associations formidables, le militarisme et le capitalisme prussiens, coalisés pour la réalisation d'ambitions sinistres. L'Europe, telle qu'elle était sortie de la Révolution portait en elle les germes du mal dont elle souffrait aujourd'hui: depuis 1870, ces germes s'étaient rapidement développés et dès 1910, leur éclosion paraissait inévitable. Le problème des nationalités était, en effet, resté insoluble et France, en Italie et dans les Balkans: les armées devenues permanentes dans tous les grands pays apparaissaient de plus en plus formidables, l'équilibre international basé sur de douloureuses dénonciations était on ne peut plus instable, enfin, toutes les voies de la concurrence commerciale s'ouvraient soudainement, tandis qu'une impatience malade de s'enrichir et de dominer s'emparait de tous les peuples. Le capitalisme se dressait dans toute la majesté de ses gigantesques efforts; le prolétariat, tantôt vainqueur, tantôt vaincu, imposait çà et là le pesant fardeau de salaires élevés et de lois sociales onéreuses. De formidables conflits devenaient inévitables. Dans ce milieu complexe, les Hohenzollern et les Habsbourg, servilement imités par quelques comparses dissimulés à travers le monde, trahissaient, complotaient et trahissaient à leur aise, sans que le peuple puisse ou veuille les renverser et sans que la bourgeoisie docile essaie de calmer leurs dangereuses impatiences. Pendant ce temps, les diplomates s'agitaient dans le vide, rédigeaient des traités et préparaient des ententes qui n'avaient qu'un but: maintenir un équilibre de plus en plus difficile et qu'un rien pouvait détruire d'un instant à l'autre. Quoi d'étonnant dans ces conditions, que cette politique d'équilibre acrobatique ait, un beau jour, fait faillite et que la paix armée ait conduit à la guerre!

Mais précisément pour cela, il est impossible que la majorité consente à ce que cette guerre imposée par quelques-uns, se termine sans résultat. Tous les problèmes qui n'avaient pu recevoir de solution équitable doivent être réglés une fois pour toutes, en sorte qu'aucune cause nouvelle de conflit puisse surgir désormais entre les peuples avides de tranquillité. L'accord ne peut qu'être unanime sur ce point, car, une paix qui nous ramènerait au "statu quo ante", c'est-à-dire, qui nous ferait revenir au point où nous étions, il y a trois ans, signifierait que l'Europe ne prendrait qu'une trêve pour mieux recommencer la lutte ensuite, et préparer des résultats décisifs. La partie serait remise et nous nous trouverions tous astreints, en attendant, à vivre, comme des condamnés à mort, les derniers jours d'une existence misérable. Les peuples ne sauraient pas, en effet, empêcher la reprise du conflit, pas plus que les diplomates, car, nul ne l'ignore, les diplomates ne sont que de forts distingués météorologistes qui ont pour mission d'annoncer l'orage quand il approche mais qui sont impuissants à le détourner; et les peuples, après des milliers d'années de servitude, n'ont appris encore qu'à obéir. L'histoire enseigne lumineusement que les leçons du passé n'ont que très rarement servi aux masses à braver de nouveaux dangers et de nouvelles douleurs. Très vraisemblablement, nous n'aurons donc rien appris de l'horrible expérience de cette guerre. C'est pourquoi il nous faut absolument, non pas une trêve, mais bien une victoire décisive, complète, pour mettre fin aux angoisses et aux sacrifices de l'heure présente. Seul, le vainqueur pourra imposer les conditions de paix les plus sûres, c'est-à-dire les moins faciles à violer. L'Allemagne victorieuse ferait de l'Europe un immense arsenal et ferait surgir partout de nouvelles casernes, les Alliés vainqueurs, au contraire, désarmeront l'aigle prussien; ils lui arracheront les griffes et veilleront à ce qu'elles ne repoussent jamais; puis, à leur tour, ils mettront volontiers bas ces armes qu'ils avaient dû prendre uniquement pour se défendre. Reste à savoir si les Alliés veulent être vainqueurs? Pour cela, il suffit, je crois, d'interroger au hasard, n'importe lequel des braves qui luttent depuis tant de mois, de la mer du Nord à l'Adriatique. Ceux-là dont le courage et l'héroïsme n'ont jamais faibli, ceux-là que rien n'abat et rien n'arrête, ceux-là qui ont laissé un peu de leur chair meurtrie à toutes les étapes du chemin glorieux parcouru depuis trois ans pour la défense du pays, ceux-là vous répondront, tous, sans exception, qu'ils veulent que leurs sacrifices héroïques n'aient pas été consentis en pure perte, et que l'Allemand expie ses forfaits et subisse le châtement sévère qu'il a mérité!

P. de M

**LES NATIONS EN GUERRE ET CELLES
DONT LES RELATIONS SONT
ROMPUES.**

Seize nations sont en guerre avec l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie.
L'Autriche a déclaré la guerre à la Serbie le 28 juillet 1914. L'Allemagne, instigatrice des hostilités, est entrée dans le conflit le premier août, la Turquie le 3 novembre et la Bulgarie, le 4 octobre 1915.
Le tableau suivant donne l'entrée chronologique des Alliés dans le conflit, avec la population des divers pays, y compris la population coloniale:—

1914	
Serbie, 28 juillet.....	4,547,000
Russie, 1er août.....	175,137,000
France, 3 août.....	87,429,000
Belgique, 4 août.....	22,571,000
Grande-Bretagne, 4 août.....	439,959,000
Monténégro, 7 août.....	516,000
Japon, 23 août.....	73,807,000
1915	
Italie, 23 mai.....	37,398,000
San Marino, 2 juin.....	12,000
1916	
Portugal, 10 mars.....	15,208,000
Roumanie, 27 août.....	7,508,000
1917	
Etats-Unis, 6 avril.....	113,168,000
Cuba, 8 avril.....	2,500,000
Panama, 9 avril.....	427,000
Grèce, 16 juillet.....	4,821,000
Siam, 22 juillet.....	8,149,000
Total.....	993,157,900

Les pays suivants sans être en guerre avec l'Allemagne, ont rompu toutes relations. Le tableau ci-dessous donne la population de ces pays:—

Chine, 18 mars (*).....	320,650,000
Bésil, 9 avril.....	26,618,000
Bolivie, 13 avril.....	2,890,000
Costa Rica, 26 avril.....	431,000
Guatemala, 28 avril.....	2,003,000
Libérie, 10 mai.....	1,800,000
Honduras, 18 mai.....	562,000
Santo Domingo, 17 juin.....	710,000
Total.....	353,664,000

Puissances du Centre.

Autriche, 28 juillet 1914.....	49,882,000
Allemagne, 1er août 1914.....	80,661,000
Turquie, 3 novembre 1914.....	21,274,000
Bulgarie, 4 octobre 1915.....	4,755,000
Total.....	156,572,000

Récapitulation.

En guerre avec l'Allemagne.....	993,157,000
Relations rompues.....	353,664,000
Anti-Allemands.....	1,346,821,000
Pro-Allemands.....	156,572,000
Population neutre.....	188,358,000

Population du monde... 1,691,751,000

(*) La Chine a déclaré la guerre aux puissances du Centre le 14 août 1917.

**L'HISTOIRE ACADIENNE DE M. L'ABBE
LIONEL GROULX.**

La bibliothèque acadienne vient de s'enrichir d'une précieuse brochure contenant la conférence donnée par M. l'abbé Lionel Groulx, au Monument National, le 30 mai dernier: "L'Histoire Acadienne". Comme tous les écrits de ce talentueux professeur de Laval, ce nouveau travail historique ne saurait manquer d'intéresser les vrais patriotes; car si le passé acadien ne fut pas à l'origine étroitement lié au nôtre, il en est autrement aujourd'hui.

L'Histoire Acadienne nous reporte aux commencements de ce petit peuple qui vécut si longtemps isolé, entre la France et nous, qui subit, un peu à cause de nous, une écrasante tutelle, puis l'inhumaine dispersion de 1755. Et cette histoire s'achève par une perspective de renaissance sociale.

L'Histoire Acadienne est une brochure de 32 pages, illustrée d'une carte de l'ancienne Acadie et d'une fort jolie gravure représentant l'immortelle héroïne de Longfellow, Evangéline, symbole du peuple martyr.
En vente au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, aux bureaux du "Devoir", 43 rue S.-Vincent et de la **Revue Acadienne**, 1918, rue St-Denis, ainsi que chez tous les libraires, 10 sous, franco 11 sous. Prix spéciaux pour commande de 100 ex.

**COMPOSITION DE LA CHAMBRE
DES COMMUNES.**

Le tableau ci-dessous indique comment les différentes provinces étaient et seront représentées dans le prochain parlement:

	Présente chambre des députés.	Nouvelle chambre des députés.
Ontario.....	86	82
Québec.....	65	65
Nouvelle-Ecosse.....	18	16
Nouveau-Brunswick.....	13	11
Manitoba.....	10	15
Colombie-Anglaise.....	7	13
Ile Prince-Edouard.....	4	4
Saskatchewan.....	10	16
Alberta.....	7	12
Yukon.....	1	1
Total.....	221	235

Québec, d'après la constitution, reste toujours avec le même nombre de représentants qui sert de base à la représentation proportionnelle des autres provinces. Les provinces de l'ouest voient leur représentation augmentée, tandis que celles de l'est: la Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick auront des sièges de moins. Ontario perd quatre sièges. L'île de Montréal a, à présent, huit députés; elle en aura douze, dans la prochaine chambre des députés, les divisions étant les suivantes: Jacques-Cartier, Hochelaga, Maisonneuve, Westmount-St-Henri, Laurier-Outremont, Cartier, Saint-Denis, Sainte-Anne, Saint-Antoine, Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Laurent-Saint-Georges. Si l'on se basait strictement sur le chiffre de la population, il y aurait au moins 20 députés, pour représenter les divisions de l'île de Montréal, mais dans le cas des grandes villes, on limite le nombre des représentants. Toronto a actuellement cinq députés; cette ville en aura six.

La moyenne pour la représentation est basée sur la population de la province de Québec, qui était en 1911, de 2,002,172; ce chiffre est divisé par 65, ce qui donne la moyenne de 30,811. On constate ainsi, qu'il y aura 14 députés de plus à la Chambre des Communes.

—La "Presse", 25 juillet, 1917.

ACCUSE DE RECEPTION

Québec, 17 août 1917.

M. Alfred St-Cyr, Trés. Gén.,
Alliance Nationale, Montréal.
Monsieur,

J'accuse réception du chèque de \$2,000. reçu par l'entremise de Monsieur Joseph Dubuc, Trésorier du Cercle St-Sauveur No 128. Veuillez agréer mes meilleurs remerciements pour le prompt règlement de cette réclamation.

Votre toute dévouée,

FLORIDA ARMAND,
Mde Veuve L. T. Armand.

GARDEZ VOTRE ASSURANCE-VIE EN VIGUEUR.

Votre assurance-vie ne pourra pas prendre votre place d'époux et de père auprès de votre femme et de vos enfants, mais elle prendra soin d'eux à votre place; elle leur procurera la nourriture, le vêtement et le logement; elle fera instruire les enfants et les aidera au début de leur carrière; elle effacera l'hypothèque dont est grevée votre propriété; elle sera un souvenir impérissable de votre amour paternel et de votre esprit de prévoyance; elle peut même allonger vos jours en diminuant vos soucis concernant le bien-être futur de ceux que vous aimez.

Ayez donc soin de payer vos primes fidèlement au moment de leur échéance et gardez votre certificat en vigueur.

Combien d'hommes, dont la santé est présentement chancelante, bénissent le ciel d'avoir été capables de s'assurer, et l'agent d'assurance d'être venu les solliciter. Leur santé ne leur permettrait plus aujourd'hui de subir un examen médical satisfaisant.

Pensez-y donc deux fois lorsque vous êtes tentés de laisser tomber votre assurance; un temps viendra bientôt où les compagnies d'assurance ne voudront plus vous accepter.

La vie coûte cher, mais il coûtera encore plus cher de mourir si vous laissez votre famille sans protection.

Les mots "assurance-vie", et restez assurés" dit Winston Churchill, devraient être écrits au-dessus de toutes les portes, et dans le calepin de tous les hommes publics, à cause des petits sacrifices qu'exige l'assurance en comparaison des calamités qui suivent fréquemment le départ de celui qui gagne le pain de la famille.

LE TRAVAIL ET LE JEU.

Lequel est le plus utile à la santé?

Beaucoup de personnes autorisées, en matière de culture physique, se sont demandées souvent lequel est le plus favorable au développement de la force chez un homme: le travail ou le jeu?

Pour répondre, d'une manière satisfaisante à ce problème, il faut envisager la question sous tous ses aspects. Et elle en a plusieurs.

Tout d'abord disons qu'il faut, en matière de culture physique, toujours revenir au même point: éviter la spécialisation.

Maintenant, si nous considérons ce qu'était le travail dans les temps primitifs et ce qu'il est aujourd'hui, nous voyons qu'autrefois il représentait tous les genres d'exercices, tandis qu'aujourd'hui, il s'est spécialisé.

Dès lors, me direz-vous, la question est facile à résoudre. Il faut revenir aux temps antiques. Attendez.

Autrefois, pour faire une lame de couteau, un homme allait chercher du minerai de fer dans la terre. Après l'extraction, il coulait, laminait, martelait son métal et, enfin, le forgeait, le trempait pour en tirer un ustensile plus ou moins grossier. Il prenait une semaine, au moins, pour accomplir ce travail qui ne représente, après tout, que peu de valeur marchande. Donc si son travail lui était bon, au point de vue physique, il ne vaut plus rien au point de vue économique, c'est-à-dire richesse.

Par contre, aujourd'hui, il faut des milliers d'hommes pour exécuter le même travail mais chaque homme fait, dans la spécialité qui lui est confiée, une quantité telle de produit ayant valeur marchande, qu'il peut gagner de quoi vivre aisément.

Le problème n'est déjà donc plus le même.

Si nous continuons notre raisonnement, nous voyons que le travail de l'homme primitif, prend tout son temps, tandis que le travail moderne, au moyen de machines ou dans les bureaux, laisse beaucoup de loisir.

On compte huit heures de travail, huit heures de récréation et huit heures de sommeil.

Voilà la clef de la question.

Si nous songeons à utiliser, d'une façon raisonnée, les huit heures de récréations qui nous restent nous aurons résolu la question d'une manière définitive.

Le travail, cependant, si spécialisé soit-il, est par lui-même un exercice; il développe notre corps, du moins, dans quelques unes de ses parties. Il ne reste plus donc qu'à utiliser les heures de récréations en faisant ce que j'appellais des exercices complémentaires, dans un article du "Bulletin" du mois dernier, intitulé "De l'utilité du jeu".

Et quels seront les exercices qu'il faudra choisir? Quels sont ceux qui seront le plus en rapport avec nos besoins?

Pour les sédentaires, ce sera un jeu violent. Pour ceux qui travaillent dur; un passe-temps plus tranquille. Il est évident qu'un tailleur de pierre n'aura pas besoin d'accomplir des courses échevelées pour s'ouvrir l'appétit.

Le travail et le jeu sont également propres, quoique différemment, au bon développement du corps humain.

L'important, c'est de gouverner sa vie selon le raisonnement.

Le travail est nécessaire, et il sert en même temps à accroître notre richesse, puisqu'il est productif. Il est en même temps un exercice physique, mais incomplet. Le jeu vient corriger ce qu'il peut avoir de défectueux.

Et, pour résumer par un aphorisme: Soyons des producteurs de richesse par notre travail et des constructeurs par notre jeu; constructeurs de force et de santé.

MICHAELIS ET HINDENBURG

Un article de M. L. G. Hanotaux

Il faut suivre avec attention le développement de la question de la paix dans l'esprit des gouvernants allemands; car chaque jour marque un progrès, j'allais dire une concession. Michaelis n'a pas cherché longtemps sa manière. Si l'on en juge par ses nouvelles déclarations, il s'a trouvé du premier coup; seulement il la reprend et l'élargit. Tandis que Bethmann-Hollweg procédait lourdement, brutalement, et tapait comme un sourd, son successeur prétend user de finesse: finesse à la boche, pataude et cousue de fil blanc; mais toute différente, pourtant de la rhétorique épaisse du premier, agitant sans cesse un haillon sanglant.

Tâchons donc de percer à jour le truc de Michaelis dès sa première manifestation devant le Reichstag, nous l'avons signalé pourtant à la fois sur les deux tableaux: D'un côté le gouvernement affichait la thèse pangermaniste dans toute sa rigueur, mais, d'autre part, on laissait le Reichstag afficher la thèse pacifiste. Ainsi, il y en avait pour tout le monde; chacun lisait l'affiche spécialement rédigée pour lui, et tous étaient satisfaits.

Le tour ayant réussi, on reprend et on le développe; on n'attelle plus à deux seulement, mais à quatre. Comptez plutôt:

1° Tout d'abord, lecture d'un télégramme d'Hindenburg. Ceci c'est pour les pangerma-

nistes pur sang; vous pensez bien que la pro-e de clou de fer comble de joie les gens qui escomptent encore la victoire. Si l'on dérange le "chien fétiche", ce n'est pas pour lui faire dire que sa combinaisons ont échoué, que la guerre sous marine dément ses pronostics; que les armées de Mackensen sont arrêtées sur le front roumain; que les alliés, autrichiens sont battus à Tolmino, et que ses propres troupes, après avoir perdu 400,000 hommes sur la Somme et sur l'Aisne, se laissent prendre 20,000 prisonniers et toutes les positions favorables autour de Verdun et de Lens. Attribuer aux armées ennemies des objectifs démesurés pour crier ensuite qu'elles ne les ont pas obtenus, c'est une ruse de guerre trop commode. On s'en est servi et l'on s'en sert. Vous voulez faire jurer à Hindenburg qu'il est vainqueur partout; il le jure et le jure, soyez tranquille;

2° Mais le gouvernement lui-même, qu'en pense-t-il de la note du Pape? L'a-t-il désiré? L'a-t-il conseillé? L'approuve-t-il?

—Distinguo, répond Michaelis le pieux. Nous n'avons pas provoqué la note (ce qui ne veut pas dire: nous l'avons ignorée); Nous saluons avec respect l'initiative pontificale comprise sans doute les nouvelles indications qu'elle contient). Mais en ce qui concerne notre opinion, avant de vous la faire savoir, nous attendons de connaître celle de nos alliés; nous sommes mis en communication avec eux, mais, voyez le malheur: jusqu'ici l'accord n'a pu se faire, et nous continuons ensemble à chercher. Si nous trouvons, nous ne manquerons pas de vous avertir."

D'où il est permis de conclure qu'il y a eu tirage entre alliés et que le chancelier allemand désire qu'on le sache;

3° Et voici la troisième face du système: le gouvernement allemand, qui s'est déjà montré plein de déférence pour les observateurs, se montre maintenant plein de déférence pour les "chers alliés", peu habitués certes à ces façons aimables;

4° Mais, ce n'est pas tout, et voici maintenant le quatrième avis: ainsi qu'on la fait précédemment, on laisse à l'opinion des différents chefs de groupes parlementaires toute latitude pour se manifester. Conservateurs, progressistes, nationaux-libéraux, tous méritent d'être entendus: cependant, la majorité se rallie visiblement autour de l'avis exprimé par le représentant du parti du centre. Celui-ci lit une déclaration "rendant hommage à la note du Pape et exprimant la conviction que Benoit XV a démontré, devant le monde entier, son impartialité". Le même député exprime, au nom de son groupe, l'espoir de voir la démarche du Pape couronnée de succès. Et les socialistes démocrates opinent du bonnet.

Etant données les circonstances qui l'entourent et comme préparé, en Allemagne même la publication de la note, étant données les réactions qui se produisent chaque jour sur le Reichstag et du centre lui-même, la position prise, hier, par ce groupe est une adhésion au clair que possible aux conceptions pontificales. Il est évident que si Michaelis laisse cette opinion se produire, c'est parce qu'il la considère comme répondant au sentiment général. Il fait ses réserves: il a usé du distinguo, et s'en tient là.

Voilà donc la tactique en présence de laquelle nous allons nous trouver. L'Allemagne ne recule; mais elle entend reculer sans en avoir l'air: c'est la manœuvre de la côte du Talou: "L'ennemi

mi n'a pris que ce que nous voulions lui laisser prendre.—Mais il l'a pris!—Parfaitement, il l'a pris; et c'est un succès pour nous. N'est-ce pas tout à fait "général"?

Hindenburg et Michaelis couvrent la retraite en se proclamant victorieux. Cela suffit si l'opinion allemande le croit. Depuis la Marne, l'Yser et Verdun, on lui en a fait avaler bien d'autres.

Le fait reste, cependant: le centre approuve la note pontificale; il l'exprime l'espoir de la voir "couronnée de succès". C'est-à-dire que les concessions conseillées par le Pape aux empires du Centre, notamment en ce qui concerne la Belgique, le département français envahis, l'Alsace-Lorraine, Trente et Trieste, la Pologne, etc., etc. obtiennent l'adhésion hypocrite de la majorité du Reichstag, sont à peine désapprouvées par le chancelier, et sont considérées avec attention par les "alliés" qui en délibèrent. Diplomatiquement parlant, l'incident ne peut être interprété autrement.

Cependant les puissances de l'Entente restent bouche close, et vous voyez ce qu'elles y gagnent; tandis que l'Allemagne et ses alliés parlent, parlent, parlent, consentent, consentent, elles ne cèdent rien et voient venir. Tels sont les avantages du mutisme. (Vous vous rendez compte, entre parenthèses, à quel point les palabres de Stockholm eussent été dangereuses)!

Michaelis, qui est un peu jeune, a cru, pourtant, trouver un moyen d'arracher les puissances de l'Entente à ce mutisme obstiné. Il s'est mis à déballer en tas ce qu'il a pu savoir de vrai ou de faux sur les "buts de guerre" de l'Entente. Profitant de certaines maladresses ou "indiscrétions" des extrémistes russes, il a parlé de Constantinople, de la Syrie, de la Mésopotamie, du vilayet de Trébizonde et même du Kurdistan!... Nous avons connu une époque où l'empire allemand n'était pas si chaud défenseur de l'intégrité ottomane.

Au lieu de parler des sujets abordés par la note pontificale, on évoque ceux qu'elle a volontairement omis. Pourquoi cette diversion?... Provoquer, a-t-on dit, des polémiques entre les puissances de l'Entente? Mais elles savent à quoi s'en tenir sur leurs vus et n'ont pas besoin qu'on les renseigne de Berlin... Non; il s'agit d'autre chose. Le zèle apporté à défendre la cause turque — et celle-là uniquement — part d'un bon naturel et peut-être aussi d'un calcul assez facile à découvrir. Parmi les alliés de l'Allemagne, il en est qui n'ont pas encore fait connaître leur avis sur la note du Pape. Et qui sont ces alliés? Serait-ce l'Autriche? Serait-ce la Bulgarie? Serait-ce la Turquie?... L'insistance de Michaelis pourrait bien nous mettre sur la voie. On ne parle que de la Turquie. Est-ce que l'on craindrait quelque chose de ce côté? Concluons: l'opinion allemande est divisée, l'opinion des "alliés" est divisée, le gouvernement lui-même est, sans doute, divisé: car Michaelis, à lui seul, compte deux opinions, et peut-être quatre. Il hurle avec les conservateurs, il hurle avec le centre, avec les libéraux, avec le Pape, contre le Pape...

Et voilà les diplomates qu'ont, en face d'eux, les chefs de l'Entente! Qu'ils tiennent leur jeu bien serré dans la main; et, tandis que leurs armées font partout reculer le Boche, ils verront les diplomates allemands préparer devant eux une nouvelle retraite non moins "générale", — une retraite à la Hindenburg!

Gabriel HANOTAUX.

(Le Figaro).

Hygiène et Santé Publique

MOYENS PRATIQUES pour COMBATTRE LA TUBERCULOSE

Extrait du Rapport de la Commission Royale de la Tuberculose.

(Suite)

La construction et l'entretien d'un sanatorium coûtent plus cher que ceux de plusieurs dispensaires, et pendant que celui-là n'agit que sur un nombre très restreint de malades, ceux-ci ont une action beaucoup plus étendue et tout à fait populaire.

L'Allemagne, qui d'abord, s'était engouée pour le sanatorium, au point qu'elle en a érigé quatre-vingt cinq a compris dernièrement l'importance du dispensaire, et elle en a actuellement 763 dans tout l'empire. Ce n'est pas à dire que le sanatorium ne mérite une considération de la part des Pouvoirs Publics, non, bien loin de là, comme il joue un rôle moins efficace que le dispensaire, on peut dire que contre un sanatorium, il faut au moins dix dispensaires.

Quant aux hôpitaux d'isolement, ils sont aussi d'une importance prépondérante, car il est reconnu que ce qu'il y a de plus important et de plus pressant c'est de pouvoir isoler des cas avancés qui sont les facteurs les plus actifs et les plus intenses de la dissémination de la contagion dans les familles pauvres. La Commission recommande qu'avant de songer à construire des hôpitaux d'isolement spéciaux, l'on songe d'abord à faire des arrangements avec des institutions déjà existantes auxquelles le Gouvernement et les municipalités, pourraient donner une subvention, d'abord, pour aider à la construction nécessaire et ensuite, une subvention à tant par malade pour l'entretien.

7.—Contrôle du commerce du lait.

L'infection par le lait existe. Quoique jouant un rôle beaucoup moins considérable que la contagion humaine, tout de même elle n'est pas négligeable. Au dernier Congrès de la Tuberculose, tenu à Washington, tous les savants furent d'opinion qu'il fallait continuer à prendre des mesures de précaution contre la tuberculose de source bovine, attendu que la propagation de la tuberculose, des bovidés à l'homme, a été reconnue possible. Au chapitre 11, section B nous avons relaté quelques faits dûment constatés par des médecins de la Province de Québec. Quand bien même la proportion de cas de tuberculose provenant du lait ou de la chair des animaux tuberculeux soit minime étant comparée à la proportion de cas provenant de la contagion humaine, il ne faut pas perdre de vue que des enfants nourris au lait de vache sont susceptibles d'être infectés et que les individus infectés primitivement par le lait ou la viande deviennent secondairement une source féconde de contagion humaine et de dissémination de la tuberculose.

La Commission, s'appuyant sur tous ces faits est d'avis qu'il faut exercer une surveillance scrupuleuse sur la provenance du lait et un contrôle du commerce du lait, et à ce sujet, elle fait les recommandations suivantes:

1o. Tout vendeur de lait devra être autorisé à cette vente par une licence de la municipalité où le lait est vendu.

2o. Tous les établissements de production et de vente du lait seront inspectés par des médecins vétérinaires ou des inspecteurs qui justifieront leur compétence par un certificat d'une institution reconnue par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec.

3o. Compléter les faits qui assureront les conditions d'hygiène des étables, conditions qui seront contrôlées par les inspecteurs;

4o. Epreuve de la tuberculine des vaches laitières et rejet de celles qui réagiront à la tuberculine. En cas de contestation, l'inspecteur provincial décidera;

5o. Stérilisation du petit lait dans les fromageries, beurreries et crémeries destiné à la nourriture des pores, veaux et autres animaux; (en effet, la tuberculisation des pores se fait par ce petit lait provenant du lait des vaches tuberculeuses, comme il a été dit au chapitre 11.)

6o. Donner aux autorités municipales le pouvoir de faire des règlements nécessaires pour l'application de ces recommandations, et dans le cas où les municipalités, ne se prévalent pas de leur droit, que le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec ait le droit d'intervenir.

8.—Contrôle de la viande de boucherie.

D'après les calculs faits par des experts, nous pouvons évaluer à 10 pour cent la proportion de la tuberculose parmi les vaches. Or, un grand nombre de ces vaches prennent finalement le chemin de la tuerie privée ou publique.

D'un autre côté les pores sont encore plus tuberculisés que les vaches.

Sans doute la cuisson des viandes lorsqu'elle est entière met à l'abri de l'infection, mais généralement les viandes ne sont pas entièrement cuites et le danger existe réellement. D'ailleurs les commerçants utilisent les viandes de qualité inférieure pour les vendre sous forme de conserves, saucisses, saucissons, etc.

La Commission est d'avis qu'il faut exercer un contrôle sur la viande de boucherie, et à cet effet, elle recommande:

1o. La création d'abattoirs publics dans toute la municipalité de 5,000 habitants ou plus, lesquels abattoirs devront être sous le contrôle d'inspecteurs compétents qui verront à l'application des règlements municipaux ou provinciaux.

2o. Les municipalités ayant des abattoirs devront faire un rapport annuel au Conseil d'Hygiène Provincial sur le nombre et l'espèce d'animaux tués et sur le nombre et la nature du mal des animaux condamnés.

9.—Extirpation de la tuberculose bovine.

La Commission est d'avis que outre les mesures précédentes qui ne sont que défensives contre le mal, il faut aussi prendre des mesures pour extirper le mal graduellement, et à cet effet, elle suggère les mesures suivantes

1o. Distribution gratuite de la tuberculine laquelle sera appliquée par un médecin vétérinaire compétent dans le but de reconnaître les animaux malades et les écarter du troupeau, ou pour prévenir l'introduction d'animaux malades dans le troupeau sain;

2o. Organisation d'une campagne d'éducation anti-tuberculeuse parmi les cultivateurs;

3o. Nomination d'un médecin vétérinaire provincial qui, attaché au Département de l'Agriculture, aura pour fonction de distribuer la tuberculine, d'en contrôler l'application et d'aviser les inspecteurs municipaux et les cultivateurs.

B.—CONTRE LES CAUSES PREDISPOSANTES.

Si la présence du bacille spécifique est nécessaire à la réalisation de la tuberculose, les causes prédisposantes jouent aussi un rôle important, quoiqu'indirect. Or, la vie sociale moderne impose à l'homme bien des conditions anti-hygiéniques qui minent petit à petit et souvent rapidement ses forces et sa résistance.

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Cl. Delorimier No 112.—A M. A. Vanier, à l'occasion de la mort de sa fille.

Cl. St-Edouard No 126.—A M. C.-B. Lacasse et M. A. Villeneuve, à l'occasion du décès de leur belle-mère.

Cl. St-Sauveur No 128.—A la famille Louis Savard, à l'occasion du décès de ce dernier, ancien président du cercle.

Cl. Bruchési No 135.—A M. J. S. R. Pagé, à l'occasion du décès de son épouse.

Cl. Limoulu No 168.—A M. Art. Thiboutot, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. Lavallée No 343.—A M. J. B. St-Pierre, à l'occasion du décès de sa mère.

LES BREUVAGES QUI SONT DES ALIMENTS.

On dit de la bière qu'elle est du "pain liquide", à cause des propriétés nutritives dont elle jouit. L'expression est juste et le Dr W. Wiley le démontre très clairement dans son fameux livre sur les "aliments et leur fabrication".

"Le mot "aliment", dit le Dr Wiley, "employé dans son sens le plus large comprend toutes ces substances qui, lorsqu'elles sont introduites dans le corps humain, fortifient les tissus, fournissent la chaleur et l'énergie et produisent les usages appropriés à la digestion".

"Ce mot comprend aussi telles substances d'un caractère liquide qui sont classifiées comme étant des breuvages plutôt que des aliments. Toutes ces substances ont des propriétés nutritives bien que leur valeur dominante soit d'être un accessoire à la nourriture proprement dite."

"Ces nombreux produits alimentaires sont aussi à proprement parler des aliments, puisque non seulement ils possèdent des propriétés nutritives, mais ils facilitent la digestion, et en rendant les aliments plus savoureux contribuent dans une très large mesure à s'assurer à la nourriture l'excellence de ses fonctions sociales."

"Les breuvages sont ces produits alimentaires liquides, qui à cause de leur goût et de leur saveur sont encore plus appréciés qu'à cause de leur valeur nutritive."

"Il ne faut pas croire que la seule raison d'être d'un aliment soit de nourrir, particulièrement pour l'homme. C'est le principal objet que l'on ait en vue lorsqu'il s'agit de nourrir des animaux domestiques, mais ce n'est que l'un des objets à considérer lorsqu'il s'agit pour l'homme de se nourrir. L'homme est un animal social, et depuis le premier moment de son existence, la nourriture a exercé l'une des plus importantes fonctions de sa vie sociale. C'est pourquoi il serait éminemment regrettable de négliger ce facteur dans l'étude des aliments et de leur utilité. Pour cette raison aussi l'homme est justifiable de dépenser autant et même davantage pour satisfaire ses exigences sociales qu'il dépense pour sa nourriture proprement dite, à ses repas."

LAFONTAINE ET LE FRANCAIS

"Quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je me le dois à moi-même."

**CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 31 AOUT 1917.**

Caisse d'Assurance-Vie Recettes.

Contributions, \$29,129.67	Intérêts, \$11,215.00	\$ 40,344.67
Balance au 31 juillet 1917		2,459,794.96
		\$ 2,500,139.63

Déboursés.

Bénéficiaires de membres décédés	\$ 16,700.00
Pension vieillards	1,250.00
Remboursement cont., \$51.10 Divers, \$3.45	54.55
Balance au 31 août 1917	18,004.55
	2,482,135.08
	\$ 2,500,139.63

Caisse des Malades. Recettes.

Contributions, \$8,570.26	Intérêts, etc., \$2,115.07	\$ 10,685.33
Balance au 31 juillet 1917		457,496.64
		\$ 468,181.97

Déboursés.

Indemnités	\$ 8,529.67
Remboursement cont., \$11.63 Divers, \$57.35	68.98
Balance au 31 août 1917	8,598.63
	459,583.32
	\$ 468,181.97

Caisse d'Épargne des Cercles. Recettes.

Dépôts, \$75.00	Intérêts, \$55.00	\$ 130.00
Balance au 31 juillet 1917		12,085.14
		\$ 12,215.14

Déboursés

Capital, \$55.00	Intérêts, \$4.54	\$ 59.63
Balance au 31 août 1917		12,155.51
		\$ 12,215.14

Caisse Générale. Recettes.

Caisses d'assurance-vie et des malades (5%)	\$ 1,984.21	
Rétribution, \$2,398.70	Dr. & Hon., \$289.00	2,687.70
Revue, \$2.00; Fournitures, \$357.14		359.14
Intérêts, \$2.03; Dépôts Re prêts, \$4.00		6.03
Assurance Officiers	6.00	
Fonds de Secours	2.64	
Divers, \$3,155.50	Six lières cont assurance-vie, \$1,125.25	4,280.75
Balance au 31 août 1917		9,296.47
		\$ 3,644.96
		\$ 12,941.43

Déboursés.

Salaires Officiers, \$874.99	Employés, \$1084.12	
Perc. \$4.50		1,963.61
Frais Org. Off., \$90.85		90.85
Papeterie, \$46.20	Poste, etc., \$233.21	279.41
Fournitures, \$163.30	Organisation, \$1,717.16	1,880.46
Revus, \$187.19		2,067.65
Taxes, etc., immeuble, \$452.73	Eclairage, \$57.70	458.43
Inspection, \$226.78	Hon. examens, \$284.00	510.78
Remboursement		8.00
Dépenses diverses bureau, \$95.14	Divers, \$303.26	398.40
Balance au 31 juillet 1917		5,777.11
		7,164.32
		\$ 12,941.43

Résumé.

Caisse d'assurance-vie	\$ 2,482,135.08
Caisse des Malades	459,583.32
Caisse d'Épargne	12,155.51
Surplus de remise	199.34
Moins Caisse générale	\$ 2,954,073.15
	3,644.96
	\$ 2,950,428.19

Placement des Fonds.

Prêts sur certificats	92,655.63
Fabriques	133,262.74
Municipalités Scolaires	56,481.20
Municipalités	188,250.00
Dépôt Gouvernement N.B.	2,239,195.19
10,000.00	
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce	18,718.12
Immeuble	66,211.22
Emprunt de guerre	145,654.02
	\$ 2,950,428.19

Attesté à Montréal, 31 août 1917.
Certifié correct.

ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.
O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, } Vérificateurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert Part.	Cont. payées	DECES			Médicin Examinateur
		Age	Cercle	Date			Date	Age	Cause	
2379	Zacharie Muis	18	B.P. Eel Brook No 190	12-12-06	\$500	\$68.75	17-5-17	28	Hémorragie cérébrale	J.E. Hamelin
2380	M.B. Morissette	45	de la Vallée No 214	12-9-04	500	140.94	26-6-17	58	Débilité générale	O.N. Piché
2381	Donat Piché	21	Roberval No 235	20-9-16	500	5.00	6-7-17	22	Typhé fièvre	Chs Amiot
2382	J.A. Lacharité	40	Victoriaville No 191	17-11-11	1000	159.80	15-7-17	47	Angine de poitrine	J.B. Drouin
2383	Omer Ménard	23	Leclerc No 158	17-12-05	500	61.19	18-7-17	30	Gastrite chron.	J.C. Maranda
2384	Samuel Thurston	32	Mont-Royal No 213	13-10-08	1000	220.32	22-7-17	51	Myocardite chron.	J.U. Lalonde
2385	Ed. Hénault	45	St-Valentin No 113	11-4-97	1000	423.72	24-7-17	66	Angine de poitrine	N.A. Hébert
2386	Gédéon Roy	29	N.D. de Charny No 370	9-5-13	500	38.25	6-8-17	34	Pleurésie	Art. Gagnon
2387	L. Laganère	43	Callières No 274	28-5-02	1000	271.86	7-8-17	57	Cirrhose atrophique	J.H. Garceau
2388	Adolphe Richer	39	Montebello No 55	24-5-96	500	157.22	8-8-17	60	Cancer d'estomac	V. Geoffrion
2389	Alfred Pinard	34	Roberval No 235	21-6-17	500	1.50	10-8-17	34	Accident	Chs Amiot
2390	Médéric Laroche	20	Dollard No 163	30-6-98	1000	169.84	12-8-17	39	Angio cholite	J.U. Lalonde
2391	Placide Langlois	48	Beauport No 97	7-2-96	1000	556.40	14-8-17	70	Insuffisance cardiaque	Ed. Provencal
2392	Damase Faubert	49	Beauharnois No 3	16-5-93	500	269.50	14-8-17	73	Cystite	A.T. Coté
2393	C.E. Boulet	30	Blais No 421	11-12-15	1000	30.00	15-8-17	32	Pleurésie	J. Kane
2394	Art. Bean	27	Dollard No 163	12-8-12	500	33.00	15-8-17	32	Asystolie	J.W. Colorette
2395	J.B.W. Piché	30	St-Jochim No 92	22-10-95	500	119.85	24-8-17	53	Indigestion	J.L.L. Hamelin

**ANNUETE AUX VIEILLARDS (70 ans)
CERTIFICAT DE PARTICIPATION**

NOM	ADMISSION				Cert. Part.	Cont. Payées.	ANNUETE		
	Cercle	Age	Date	Age			Mont. payé	Echéance.	
Sévère Chaussé	St-François-Xavier No 65	47	25-11-94	\$1000	\$540.62	70	\$700	6-6-17	
Alf. Normandin	St-Henri No 12	52	28-6-00	1000	664.36	70	100	1-7-17	
Louis Gagnon	St-Valier No 20	54	28-7-01	500	325.25	70	50	5-12-16	
E. Beausoleil	St-Gabriel No 63	47	28-10-94	1000	542.44	70	700	28-6-17	
F. Charest	B. P. Matane No 355	48	1-12-95	1000	574.80	70	100	8-9-17	
C. Lecavallier	St-Arsène No 327	51	5-7-99	1000	626.60	70	700	14-9-17	
J. Lafrance	St-Vincent No 412	51	22-9-17	2000	1074.60	76	200	15-8-17	
C. Plamondon	St-Raymond No 96	52	5-2-96	500	326.60	74	50	20-8-17	
T. Boyer	Beauharnois No 3	49	30-7-98	1000	558.80	74	50	16-8-17	
H. Lambert	Yamaska No 51	49	17-8-94	500	264.00	73	100	20-8-17	
Rév. M. K. Descary	St-Vincent No 12	47	25-7-93	2000	989.88	72	200	7-8-17	
J. Ed. Bédard	Beauport No 97	50	7-2-96	1000	574.80	72	100	22-8-17	
J. B. N. Chabot	Delorimier No 112	50	22-3-97	500	296.60	71	50	21-8-17	

ACCUSE DE RECEPTION

Cercle Du Journal, No 305, le 10 août 1917.

M. G. Mone, Sec.-gén.

Monsieur. Avec remerciements j'accuse réception d'un chèque de \$500. et parfait règlement du certificat dont feu mon fils George Huot était titulaire.

La promptitude avec laquelle votre société paie ses réclamations parle hautement en sa faveur et m'oblige à garder un bon souvenir envers l'Alliance Nationale.

Je me sousseris,

Monsieur, votre dévoué,

ELZEAR HUOT.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où des paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb. P. G., Substitut du P.O.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examineur. Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par année par ligne ou partie de ligne d'imprimé.

No 1.—Cl. ST-JOSEPH, Montréal, F. X. Ouellette, Prés., 3054 Ch. Colomb; Z. Lefebvre, Md.-E., 491 St-Antoine; O. Bourdon, S.-A., 201 Versailles; Z. Lussier, T., 615 Atwater. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 3.—Cl. BEAUHARNOIS, Jos. Fortier, S.-A.; André Leduc, T. Réun. 2e et 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.

No 6.—Cl. SACRE-CŒUR, Montréal, J. H. Cousineau, Chapelain; Alfred Hébert, Sb. P. G., 731 Champlain; J. O. Penard, Prés., 583 Champlain; J.-G. Mousseau, S.-A., 1393 St-Hubert; Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 8.—Cl. ST-PIERRE, Montréal, Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e jeu, 8h. p.m., 235 Beaudry.

No 9.—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Bédard, S.-A. Isle-Biarritz; Hyacinthe St-Pierre, T. Réun. 2e mar., 7h. p.m., salle Libersan.

No 10.—Cl. ST-CHARLES, Montréal, A. Lachapelle, Prés., 820 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Béhis, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Quintal.

No 12.—Cl. ST-HENRI, Montréal, Ls Lémieux, Prés., 137, Church, Verdun; J.-A. Laliberté, S.-A., 1124 St-Antoine; Md.-E., 1801 Notre-Dame O. Phome Mout 773. Réun. 2e et 4e jeu, 8h. p.m., 1882 Notre-Dame O.

No 13.—Cl. ST-JACQUES, Montréal, J.-E. LaFontaine, S.-A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.

No 15.—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne, S. Thibaudaud, S.-A.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibaudaud.

No 22.—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois, Omer Vachon S.-A.; Ths Durain, T. Réun. 2e mar., ven., 7h. p.m., salle Durain.

No 24.—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot, Joseph Lalonde, S.-A.; W. Wilson, T. Réun. 3e dim., 2.25h. p.m., bureau de M. Le curé.

No 58.—Cl. STE-JUSTINE, Eug. Bréard, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m., chez M. Jos Villeneuve.

No 64.—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 Principale.

No 66.—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.-A.; Elphèg Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8 h.

No 67.—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P. S.-A., 59 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Dr Geo. L. Le Mondor, Md.-E., 191 1/2 Grouard. Réun. 1er et 3e merc., 7h.

No 69.—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, J.-S. Dupré, Prés., 404 Pie IX; J.-B.-A. Quintal, Md.-D., S.-A., 171 Letourneur; Léon Houle, T., 303 Adam. Réun. 2e mar., 8h. p.m., 189 Letourneur.

No 72.—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos Lafontaine, Sb. P. G.; Wenceslas Plante, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs L'Heureux, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après grand messe.

No 78.—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e merc. 8h. p.m., salle Grégoire.

No 82.—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A. et T. Réun. 2e et 4e dim., 7.30h. p.m., salle Lacoursière.

No 100.—Cl. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lémieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. 2e mar., 7h. p.m. au bureau de MM. Angers et Angers, N.P.

No 101.—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce, S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. 2e dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.

No 107.—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J. E. McNeil, S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.

No 108.—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, chapelain; Alfred Cimon, Sb. P. G., 29 St-Augustin; H. H. Norre, Prés., 245 St-Jean; Ferd. Coté, V.-P., 42 Laviguier; Léon Routhier, S.-A.; 132 St-Pierre; J. E. Rondeau, T., 382 St-Jean, Réun. 2e et 4e mar., 8.30h. p.m., 180 Richelieu.

No 112.—Cl. de LORIMIER, Montréal, H. Saulniers, Prés., 502 Beaudry; Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, T., 42 Lanaudière; J. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu, 8h. p.m., au No 598 Papineau.

No 114.—Cl. ST-EUSEBE, Montréal, J.-T. Pigeon, S.-A., 564 Fullum; J.-G.-A. Filion, T., 1243 Ontario E. Réun. 4e merc., Salle Club Lémieux, coin Iberville et Lapointe, 8h. p.m.

No 116.—Cl. N.-D. de GRANBY, Alex. Ménard, S.-A.; P.-A. Peiter, T. Réun. 2e mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117.—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J.-Eug. Sénécal, S.-A., 95 du Couvent; Le DesRois, T., 2 Ave du Dépôt. Réun. 1er et 3e mar., Edif. Union St-Joseph, Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8.25h. p.m.

No 119.—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap.; Abbé J.-C. Grenier, vic., Sb. P. G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.

No 124.—Cl. TRIFLUVIUM, Trois-Rivières, Pierre Leclerc, S.-A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., à la C. O. C.

No 125.—Cl. STE-GENEVIÈVE de BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Barbeau, Sb. P. G.; J.-A. Trudel, Prés.; Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand messe, à la salle Biron.

No 126.—Cl. ST-EDOUARD, Montréal, L.-G. Leclerc, Prés., 2279 St-Denis; Tél. St-Louis 3323; T. Ratelle, S.-A., 3043 Henri-Julien; Adéard Constantin, T., 1182 de St-Valier, Tél. St-Louis 4797. Réun. 2e et 4e mar., 7.45 de St-Valier, 8h. p.m.

No 127.—Cl. OLIER, Montréal, J. L. Reid, Prés.; Elphège Maréchal, 1111 Rachel E.; E. E. E. Authier, T., 400 Rachel Est; Omer Noel, Md.-E., 457 St-Denis. Réun. 3e mar., 10.1a rue St-André, 8h. p.m.

No 140.—Cl. CHICOUTIMI, D. V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., Bureau du Progrès du Saguenay.

No 141.—Cl. ST-FLAVIEN, (Lotbinière), J. G. Roy, Prés., Eug. LaRue M. D., S.-A., et T. Réun. 2e dim., 1h. p.m. au bureau du Trés.

No 145.—Cl. ST-PIERRE AUX LIENS, Ville St-Pierre, H. C. St-Amour, S.-A., 249 St-Jacques; Henry Dauth, T., 25, 5ième Ave. Réun. 4e dim., Hôtel de Ville.

No 146.—Cl. STE-MARIE, Montréal, Euclide Daignault, S.-A., 763 Charlevoix; A. Bouché, T., 827 de St-Valier J. N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 4e jeu, 149 Berri, 8h. p.m.

No 149.—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal, E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lacances, T., 715 Henri-Julien; P. Barrette, Md.-E., 151 St-Denis. Réun. 2e et 4e vend., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.

No 154.—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.-A., T., 524 Stiles. Réun. sur convocation par avis.

No 155.—Cl. L. LETAELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Lavoie, B.-P.; Eug. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.

No 158.—Cl. LECLERC, Woonsocket, R. I. James Fontaine, S.-A., 623 Clinton; J. B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim., 2h. p.m., salle Cour Fidélité, rue Main.

No 160.—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.-A., 496 ch. La-salle, Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 3e mar., 1329, rue Wellington.

No 162.—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. 2e dim., au bureau du Dr Lamarche, 8 h. p.m.

No 163.—Cl. DOLLARD, Montréal, H. Benoit Prés., 340 Charon; L. C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington, Verdun. Réun. 3e merc., p.m., 258 Charon.

No 171.—Cl. CREMAZIE, Montréal, Nap. Royal, Prés., 402 de Gagné; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; J.-H. Girard, N. P., T., 11 Laurier Est; Dr J.-A. Rouleau, 70 Villeneuve O. Réun. 2e et 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.

172.—Cl. FRONTENAC, Montréal, Arm. LeFrançois, Prés., 474, Montcalm; B. Mongeau, S.-A., 1772B Henri-Julien; Geo.-P. Vial, T., 1155 St-Denis. Réun. 2e et 4e lun., 8hrs., 567 Demoutigny Est.

No 178.—Cl. CONTANT, Montréal, H. Giguère, Prés., 3 Boyer; B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; Henri Riendeau, T., 87 Montana; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester E., 74 St-Est 3424. Réun. 2e et 4e merc., 565 de Montigny Est-8.30h. p.m.

No 174.—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal, Orlas Coulobre Prés., 3078 Berri; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e et 4e merc., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.

No 177.—Cl. PAPINEAU, Montréal, R. Huberdeau, S.-A., 23 Dufresne; Luc Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er lun., salle Granger, 82 Iberville, 8.15 h. p.m.

No 179.—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole Beaulhien S.-A. et T. Réun. 2e dim., salle publique, après la messe.

No 182.—Cl. RACINE, Weedon, Napoléon Mercier, S.-A. et T., J. P. C. Lemieux, Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.

No 183.—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain, J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. 2e dim., 11.25h., à l'hôtel St-Prospere.

No 186.—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. 2e dim., salle G. Gouin, 12.30 h. p.m.

No 187.—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Roussier, S.-A. Art. Crouteau, T. Réun. 2e dim., salle LaRue, 1.30h. p.m.

No 189.—Cl. ST-DENIS, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; A. Gagner, V.-P.; David Champagne, S.-A.; J.-K. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1h. p.m.

No 190.—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Robrge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Robinson, 8h. p.m.

No 195.—Cl. DUMOULIN, Yamachiche, Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m., salle Villeneuve.

No 200.—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Acort Corner, Théod. Goyette, S.-A.; La St-Cyr, T. Réun. 3e dim., après la messe, salle des commissaires d'écoles.

No 204.—Cl. PIE X, West Sheford, Albert Gingras, S.-A. et T. Réun. 2e dim., après grand messe, salle du Couvent.

No 207.—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe, J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charon, T. Réun. 4e dim., à 11.30h. a.m., à la salle publique.

No 209.—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 8h. p.m. à la gare du Q.C.R.

No 210.—Cl. ST-VITAL, Lambton, Elzéar Deveau, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11 h. a.m.

No 213.—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption, J.-C. Gibeau, S.-A. et T.; J.-A. LaFèche, Md.-E. Réun. 2e et 4e dim., après vêpres chez le Secrétaire.

No 216.—Cl. IBERVILLE, H. Primeau, Prés.; J.-R. Courtemanche, 60 rue Napier, S.-A. Réun. 3e dim., après grand messe, salle Aqueduc.

No 224.—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire, Art. Laprise, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.

No 230.—Cl. LAFLECHE, (Chites Shawinigan) Jos. Guay, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle de l'hôtel de ville.

No 231.—Cl. LA VIOLETTE, Capeton, J.-H. Goulet, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. am., à l'école paroissiale.

No 233.—Cl. YEMVILLE, Sherbrooke, H.-N. Brien, Prés., 77 King; Alb. C. Demers, S.-A. et T., 64 Prospect. Réun. 2e dim., 1.30h., au bureau de la Cie de Fraix Fuméraires, 77 King.

No 235.—Cl. ROBERVAL, Asbestos, J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim., après la messe, Hôtel de Ville.

No 236.—Cl. de la BEAUJEU, Wotton, Uric Turcotte, S.-A. et T. Réun. 3e dim., à 1h., salle G.mond.

No 240.—Cl. ROUSSIN, Pte-aux-Trembles, Co. Laval, Théod. Dulude, S.-A. et T. Réun. 2e dim., 7h. p.m., à la sacristie.

No 244.—Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, J. Vézina, Fournier S.-A.; Nap. Roussin fils, T. Réun. 4e dim. 11h. am., salle Leclerc.

No 246.—Cl. ST-THOMAS, Compton, Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30 a.m., salle du Conseil.

No 261.—Cl. ST-VEINANT, Paquetville, Co. Compton, Ol. Chiquie, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholique.

No 263.—Cl. ARTHABASKA, A.-A. Ficher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7.30 p.m., bureau de Perreault et Perreault.

No 265.—Cl. RIVIERE-A-PIERRE, Cns. Blackburn S.-A. et T. Réun. 1er et 2e dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil

No 284.—Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.-A. et T. Réun. 2e dim., 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 302.—Cl. O.K.A. Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e jeu, 8h. p.m., au collège.

No 309.—Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe à la salle publique.

No 311.—Cl. VILLERAY, Montréal, Rodrigue Guimet, S.-A., 2435 Boyer; Arsène Gagné, T., 3279 St-Hubert, Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Dolbec, 2468 de Chateaubriand.

No 318.—Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.-B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. am., salle à Dalhousie.

No 320.—Cl. DUQUETTE, Montréal, Hector Charrette, S.-A., 388 Mont-Royal E.; R. Millette, T., 1138 St-Elizabeth. Réun. 4e jeu, 8h. p.m., 149 Berri.

No 326.—Cl. MOREAU, St-Mar., Co. Verchères, Clovis O'Sénechal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327.—Cl. ST-ARSENÈ, Montréal, Jos.-E. Laforest, S.-A., 3292 Drolet; Théod. Trudel, T., 922 de St-Valier. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 1989 de LaRoche.

No 330.—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charrette S.-A. et T. Réun. 2e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charrette.

No 338.—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal, J.-A. Bertrand, S.-A. et T., 4044 de Avenue, Rosemont. Réun. 2e lundi, 8h. salle Miller, 1880 Mason.

No 338.—Cl. LA TUQUE, Co. Champlain. Hld. Cantin, S. A. et T. Réun. 2e dim. après la grand'messe à l'Hôtel de Ville...

No 341.—Cl. GUAY, Montréal, A.-T. Gariépy, Prs. 2159 Papineau; C. Lamontagne, S.-A., 2351 r. Cartier; Dr. L. W. Beauregard, T., 1003 boul. Rosemont. Réun. dern. lun., soubassement église St-Jean-Berchmans.

No 342.—Cl. N.-D. de GRACE, Montréal, Jos. Bélué, S.-A.-687 Colbrooke, G.-A. Déarcy, T., 540 Bld Déarcy. Réun. dern. lun., 8h, p.m., Sacristie de l'église N.-D. de Grâce.

No 344.—Cl. de la VERENDRYE, Ste-Adèle, Man. Martial Fenez, S.-A. et T.; J. P. Decosse, Méd.-E. Réun. dernier dim., après la messe, salle publique.

No 347.—Cl. La PÉRADE, Ste-Anne de la Péraze, Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboeuf.

No 349.—Cl. ST-SACREMENT, Lachine Locks, Ros. Thibert, S.-A., 95, 3e Ave. A. Montbrland, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 364.—Cl. ST-PAUL des METIS, Alberta, J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après la grand'messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366.—Cl. CALGARY, Alberta, J.-L. Olivier, S.-A. et T. 222, 17e Ave E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Cœur.

No 367.—Cl. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S.-A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 368.—Cl. N. D. des VII Allégesses, Trois-Rivières, Qué. Léo. Charbonneau, 191 Ste-Julie, S.-A.; Paul Caron, 487 St-Maurice, T. Réun. 4e merc. 8h. p.m., soubassement église paroissiale.

No 369.—Cl. FERLAND, Ste-Justine de Langevin, P. Q., M. Joseph Bédard, S.-A. et T. Réun. dernier dim., 2h. p.m., Salle des Forestiers Catholiques.

No 378.—Cl. JEANNE MANCÉ, Montréal, Mme F. Poupard, T., 1015 St-Hubert. Réun. 3e merc. 8h. à 395 av. Viger.

No 385.—Cl. LABERGE, Montréal, Arthur Piché, S.-A., 3291 Hôtel de Ville; Eug. Poirier, N.P., T., 2664 St-Denis. Réun. 4e merc. salle du Couvent rue de Gaspé, 8 p.m.

No 399.—Cl. de SEVIGNE, Rivière à Pierre, Mlle M. R. Tremblay, T. Réun. 4e dim., 2.30h. p.m., salle Martel.

No 402.—Cl. de LAMORICIÈRE, St-Paul de Chester, J.-E. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 3h. p.m., à la salle J.-B. Leblanc.

No 407.—Cl. MARGUERITE BOURGEOIS, Montréal, Mlle Rosa Lamarche, S.-A., 1161 Chabot; Mme J.-W. Bastien, T., 1521 Papineau. Réun. 1er et 2e merc., 8h. p.m., à 598 Ave Papineau.

No 409.—Cl. CLAIRE D'ASSISE, Trois-Rivières, Mme D. Gaudette, 178 Ste-Julie, S.-A. et T. Réun. 3e mar., 7.30h. p.m., sous-sol Église N.-D. des VII Allégesses.

No 411.—Cl. GRAND'MÈRE, Mme Hormidas Leblanc, S.-A. et T. Réun. 4e merc., 7.30h. p.m., salle Gagnon.

No 424.—Cl. CASAULT, St-Jarville, comté de Bellevue, Edmond Blais, S.-A. et T.; J. O. H. Fiset, Md.-E. Réun. 3e dim., 2.30h. p.m., soubassement de la sacristie.

No 425.—Cl. MARIE-ADELINE, La Patrie, comté de Compton, Mme Joseph Pouliot S.-A. et T.; Cha F.X. Prevost, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., chez la Secrétaire.

DROITS D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE

Table with 2 columns: Description of membership rights and corresponding amounts in dollars.

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES CLASSE A.—Pension à 60 ans.

Table with 6 columns: Age, \$250, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Shows monthly contribution rates for various ages.



CLASSE B.—Pension à 70 ans.

Table with 6 columns: Age, \$250, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Shows monthly contribution rates for various ages.

CLASSE C.—Vie entière.

Table with 6 columns: Age, \$250, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Shows monthly contribution rates for various ages.

CAISSE DES MALADES: Les membres inscrits à cette caisse versent mensuellement les contributions déterminées au tableau suivant...

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Shows rates for the Sick Fund.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil général, 10c par membre par mois pour rétribution.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS 'L'ALLIANCE NATIONALE' A MONTREAL 395, avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3011

OFFICIERS GENERAUX S. G. Mgr P. BRUCHESI . . . Président honoraire S. G. Mgr F. GAUTHIER . . . Aumônier

EXECUTIF F.-C. LABERGE, ing. civil, arp. géomètre . . . PRÉSIDENT GÉN. CHS DUQUETTE, comptable . . . 1er V.-PRÉS. GÉN. P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-PRÉS. GÉN. GEORGES MONET, comptable . . . SECRÉTAIRE GÉN. ALFRED ST-CYR, courtier . . . TRÉSORIER GÉN. THÉO. CYPRIOT, M.D. . . . MÉDECIN EN CHEF EUG.-H. GODIN, C.R. . . . AVISEUR LÉGAL L.-O. DAURAY, N.P. . . . DIRECTEUR FRs FAUPIER, avocat . . . DIRECTEUR J.-A. LAPIERRE, M.D. . . . DIRECTEUR J.-DALBÉ VIAU, architecte . . . DIRECTEUR F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) . . . DIRECTEUR L.-A. LAVALLÉE, C.R. . . . ANCIEN PRÉS. GÉN. JOS. CONTANT, pharmacien . . . ANCIEN PRÉS. GÉN. H. LAPORTE, négociant . . . ANCIEN PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. . . Inspecteur en chef C. MANSEAU, Montréal. . . Inspecteur J.-E.-O. BELIVEAU, Plessisville. . . Organisateur N.-P. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur J.-C. PAQUIN, Montréal. . . Organisateur AGÉSILAS KIROUAC, Warwick. . . Organisateur TÉLESIF SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général

Heures de Bureau: 11 1/2 A.M. à 12 1/2 P.M. Percepteur (Art. 198)

M. JODOIN, 395 AVENUE VIGER MONTREAL

FONDEE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président: M. H. Laporte, Vice-président et gérant général: M. Tancrede Bienvenu.

Capital autorisé . . . \$2,000,000 Capital versé et surplus au 30 décembre 1916. . . \$1,700,000

Département d'épargne ordinaire à 3%.

82 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

Capital autorisé . . . \$10,000,000 Capital versé et fonds de réserve . . . \$ 7,700,000 Total de l'actif au-delà de . . . \$44,500,000

La Banque a quarante-deux bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

Imp. "La Patrie".